

Vivre à Viriat

Magazine municipal de la commune de Viriat

n° 115
octobre 2022



DOSSIER

Culture

Nouvelle médiathèque : Bienvenue chez vous !

p.5

Petite enfance

Vocation assistante
maternelle !

p. 4

Centre-village

Interface,
côté commerces

p. 7

Solidarité

Covoiturage
spontané

p. 9

Viriat
Vivre ensemble



Local des pompiers

Inauguration le 14 juillet du Magasin des Pompes ainsi que des travaux de rénovation de la caserne (vestiaires et douches). Une entreprise supportée à hauteur de 15 000€ par l'Amicale des sapeurs-pompiers et 61 000€ par la commune de Viriat.



Forum des associations

Le 3 septembre, près de 800 personnes se sont données rendez-vous pour le décollage de la rentrée associative ! Sur la trentaine d'associations représentées, 12 ont proposé des démonstrations et initiations. Un format « new look » très apprécié des petits et des grands qui sera renouvelé l'an prochain.



Festival des inaugurations

Le 17 septembre ont été coupés les rubans des 6 projets réalisés ces derniers mois au profit des habitants de la commune : la salle Thévenon, la route de Tanvol, le LoKal, les vestiaires foot et rugby, la rue de Majornas et le Parc des Carronniers. Un moment officiel en présence de viriat, partenaires et financeurs sous forme d'un circuit pédestre rythmé par l'Harmonie, le Théâtre des P'tits Potins et l'association K-Potes.



Bulles en Bresse

Le 23 septembre, la 4^{ème} édition du Festival Bulles en Bresse accueillait en avant première les élèves des écoles primaires de Viriat. S'en sont suivis 2 jours d'animations et dédicaces pour les nombreux bédéphiles présents.



Record !

Le 30 septembre au vélodrome de Granges en Suisse, le viriat Christophe Henry a battu le record de France de l'heure. Autrement dit : la plus longue distance parcourue sur ce temps imparti. Pour atteindre son but, il devait faire plus de 42,8 km. C'est donc un pari réussi pour avec 42,941 km effectués, dans l'heure !

Le mot du Maire



Comme dans toutes les collectivités, vos élus municipaux aidés par la direction des services doivent dès l'automne, commencer à préparer le budget communal prévisionnel pour l'année suivante. Avec pour 2023, la particularité d'une équation à plusieurs inconnus que nous devons essayer de résoudre. Et à part la boule de cristal plutôt opaque ces temps-ci à réserver aux voyants chevronnés, ou la technique approximative du doigt mouillé, j'avoue que l'exercice s'annonce ardu. N'ayant pas les dons de Madame Irma et voulant limiter au maximum la place du hasard, l'objectif reste d'essayer de construire un budget le plus fiable et réaliste possible.

Avant, il y a seulement quelques mois, les fondamentaux restaient solides : stabilité des taux d'intérêts, de l'inflation, des dépenses, du coût de l'énergie, des denrées alimentaires, maîtrise des recettes, ponction continue et immuable de l'État... Sur ce dernier point, force est de constater que Viriat sera l'une des rares communes du département de l'Ain qui ne bénéficiera plus de dotations à partir de 2023. Soit une perte annuelle d'environ 600 K€ par rapport à la situation initiale. D'autres communes, plus riches, continueront, elles, de les percevoir. Les voix de l'État... et ses calculs sont toujours aussi impénétrables !

L'année 2022 sera l'année de la rupture. Les tensions internationales bien aidées sans doute par quelques mouvements opportunistes et spéculatifs auront présidé au retour du spectre inflationniste entraînant dans son sillage une hausse des prix très significative. Pire, ce contexte particulier aura été le cruel révélateur de notre fragile dépendance vis-à-vis de secteurs sensibles dont celui de l'énergie. La transition écologique était déjà inscrite dans nos nécessaires mutations. Notre commune avait ainsi engagé un mouvement de fond en portant une action volontariste déclinée sur plusieurs axes : renforcement de l'isolation de nos bâtiments, changement des modes de chauffage, transformation de l'éclairage public, modernisation de notre flotte de véhicules avec passage à l'électrique, développement des mobilités douces... Il nous faut évidemment poursuivre et amplifier ces efforts mais ce sera insuffisant pour contenir les effets de l'onde de choc. Nous avons d'ores et déjà adopté un certain nombre de mesures pour tenter d'en limiter l'impact. Nos tarifs municipaux ont été réévalués, notamment la facturation aux familles du prix du repas du restaurant scolaire avec une hausse de +10%, la commune prenant à sa charge une proportion supérieure. Et nous avons décidé d'un premier train de mesures dans le cadre d'un futur plan de sobriété énergétique : température limitée à 19°C dans tous nos équipements administratifs, scolaires, festifs, sportifs autres que les gymnases, à 16°C pour le gymnase des Carronniers, et à 18°C pour celui des Crêts. À l'heure où j'écris ces mots, je ne sais pas si ces mesures seront suffisantes pour amortir l'évolution de certains postes de charges. Dans ces conditions, je n'exclue pas de recourir pour la première fois depuis 2001 à une augmentation du taux de nos impôts communaux. Réponse au 1^{er} trimestre 2023 en espérant, d'ici là, un horizon dégagé et une visibilité budgétaire retrouvée.



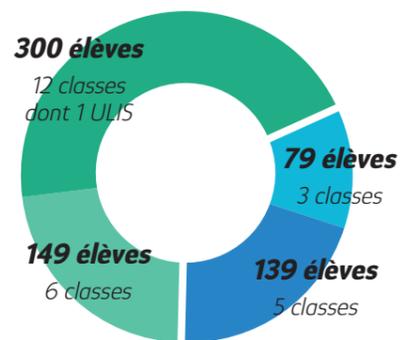
Bernard Perret
Maire de Viriat

Zoom sur la rentrée scolaire 2022 :



Cette rentrée, Viriat accueille

667 écoliers du 1^{er} degré



- élémentaire / école publique
- maternelle / école publique
- élémentaire / école privée
- maternelle / école privée



Nouveau directeur pour l'école publique

Jean Moricheau prend la tête de l'école publique élémentaire.

C'est aux côtés de 18 enseignants et AESH (*Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap*) qu'il assure la bonne scolarité des 300 enfants des écoles des Sources et des Tilleuls, et il apporte avec lui un vent de nouveautés !

Depuis le premier trimestre des aides aux devoirs encadrées par des professeurs, rémunérés dans ce cadre par la commune, sont proposées sur le temps périscolaire (*les lundis et jeudis de 16h30 à 17h30*). Gratuites pour les CP et CE1 et de 3€ par étude pour les CE2, CM1 et CM2, les inscriptions se font auprès de l'école.

Sur le volet numérique, un ENT (*Espace Numérique de Travail*) va permettre aux enseignants de transmettre de la documentation aux élèves et de dématérialiser le carnet de liaison avec les familles.

Enfin, des projets « classes découvertes » seront prochainement présentés aux familles. Ce sont 5 jours en montagne pour les CM2 et une classe de CE2, et 2 jours à la Plaine Tonique pour deux classes de CE1 qui sont prévus en juin 2023 !

+ d'infos :
04 74 25 33 47 - École des Sources
04 74 14 80 57 - École des Tilleuls



Depuis le 1^{er} octobre le stationnement gênant sur le parking des écoles est désormais réprimé par une contravention.

BIEN GARÉS, ON A TOUS À Y GAGNER !

Bien que la fermeture au grand public du parking du haut a eu pour effet de maîtriser en partie le flux de véhicules, le parking du bas est lui aussi en proie aux incivilités et manœuvres à risque. Depuis plusieurs années des opérations de sensibilisation sont conduites afin d'alerter les usagers sur la dangerosité

de certains comportements, mais aucune des actions n'a permis d'aboutir à une amélioration des agissements mettant en danger la sécurité des piétons. Il devient alors nécessaire que les règles du jeu soient respectées par tous et il est du ressort de la Police Municipale de les faire appliquer.



Vocation assistante maternelle !

Pourquoi pas vous ?

Nous leur donnons le nom de Nounou, mais connaissons-nous vraiment ce métier au service de la petite enfance ?

Les assistantes maternelles sont des professionnelles qui accueillent vos enfants à leur domicile, leur garantissant sécurité et épanouissement. Vocation ou reconversion, le métier requiert de solides compétences. Pour exercer en effet, une formation est obligatoire et elle est suivie d'une évaluation des compétences et des conditions matérielles d'accueil. Chaque assistante maternelle se voit délivrer un agrément par le conseil départemental, fixant le nombre d'enfants autorisés simultanément (4 au plus).

Ce mode d'accueil pâtit parfois d'une réputation difficile. Pourtant, parents, enfants et assistantes maternelles sont loin d'être isolés puisqu'ils sont au cœur d'un réseau dédié avec la crèche familiale,

la PMI (*Protection Maternelle Infantile*) et le RPE (*Relais Petite Enfance, ex RAM*). C'est le RPE qui accompagne les assistantes maternelles dans leur profession en leur permettant d'accéder à de la formation continue, et aux familles d'être accompagnées dans leur rôle de parent-employeur.

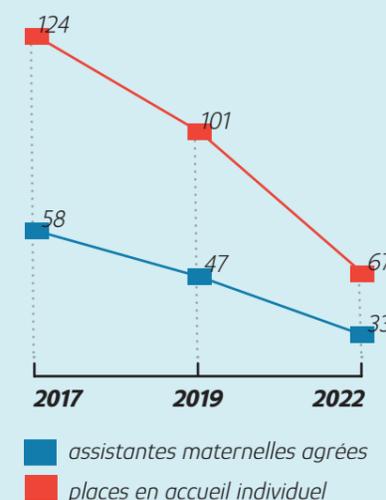
Porte d'entrée pour tous les usagers de la Petite Enfance, le service est aussi à l'écoute de ceux et celles qui souhaiteraient en savoir plus sur le métier !

Les familles sont toujours à la recherche de SUPER NOUNOU, alors pourquoi pas vous ?



Pour tout savoir sur le métier d'assistant(e) maternel(le) le **Relais Petite Enfance** de la Commune de Viriat vous accompagne :
04 74 25 39 94
petiteenfance@viriat.fr

Le nombre de places disponibles en accueil individuel à Viriat est en baisse :



Le REAAP, kézaco ?

Le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents permet à des professionnels, parents et bénévoles de conforter les capacités des familles dans la parentalité.

Depuis 2017, le Relais Petite Enfance de Viriat, en lien avec le multi-accueil, la micro-crèche et la crèche familiale, permet à ce réseau de se développer sur notre territoire. En 2022, le projet soutenu par la CAF à hauteur de 5.000 euros a permis l'organisation d'une conférence sur le thème de la communication bienveillante animée par la sophrologue et animatrice en communication parentale, Sandrine Caussieu. Le programme annuel comprend également un groupe de parole auquel sont inscrites 8 familles. Enfin, pour la troisième année, 20 séances d'équicie sont proposées. L'objectif pour les parents est d'observer, comprendre et accepter les réactions de l'enfant au travers de la relation qu'il peut entreprendre avec le cheval et viser ainsi à améliorer la communication. Si vous êtes intéressés par le groupe de parole, l'équicie (ou les deux !) des places sont toujours disponibles.

+ d'infos : Relais Petite Enfance au 04 74 25 39 94 ou petiteenfance@viriat.fr



Nouvelle médiathèque : Bienvenue chez vous !

Où se rendre pour consulter ou emprunter un livre, un DVD... ? À la médiathèque bien entendu. C'est également un espace numérique en libre service, ou encore l'endroit où on assiste à des conférences, des lectures de contes... Mais la médiathèque aujourd'hui, c'est aussi et surtout un nouveau lieu de vie. En effet, si de la 'bib' à la médiathèque il y a déjà eu de grandes évolutions, étendant le champ d'action au-delà de la lecture publique et de l'emprunt pour se faire l'écho des nouvelles pratiques numériques, la structure culturelle a pour ambition aujourd'hui plus que jamais de s'inscrire dans une démarche d'ouverture.

Accessible, accueillante et moderne la médiathèque de Viriat intègre donc dans son projet

d'établissement les nouveaux usages numériques, et des collections facilitant l'accès aux contenus pour tous. Le service souhaite aussi offrir des espaces de rencontres et de découvertes, accompagner les usagers sur une multitude d'actions culturelles au sens large du terme, encourager les initiatives, attirer tous les âges et tous les publics, favoriser la mixité des générations, animer la vie culturelle du territoire...

En bref, répondre aux valeurs du service public et de l'intérêt général en devenant un *tiers-lieu* : un espace ouvert à tous où on peut flâner, se divertir, se rencontrer. Un lieu où on se rassemble, où on échange et construit ensemble, en s'y sentant « comme à la maison » !

Un peu d'histoire

De la bibliothèque-multimédia à la médiathèque, 43 ans de culture à Viriat :

1980 : L'Association Famille Rurale entreprend de créer une bibliothèque à Viriat. Afin de financer l'achat de livres, les bénévoles sillonnent la commune en tracteur pour ramasser et pouvoir revendre de vieux papiers. Beaucoup d'ouvrages sont aussi prêtés par la Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Ain. La municipalité met à disposition la Salle des Érables et achète du mobilier spécialisé.

1984 : La bibliothèque associative devient un service municipal et un premier poste est créé (à mi-temps). Il sera suivi par plusieurs autres au fil des années et de l'évolution du service.

1986 : Déjà à l'étroit, la bibliothèque déménage dans l'ancienne poste, en brouette ! Le nouvel espace permet le développement des animations (accueil de classes, expositions...)

1994 : Le fonds et le prêt s'informatise. La bibliothèque de Viriat est précurseur en la matière !

Dès 2000 : Les services de la bibliothèque évoluent et l'ancien local des pompiers est réaménagé en Espace Multimédia. S'en suivent entre 2001 et 2004 les premières initiations informatiques pour les scolaires et les adultes, la création d'un fonds jeux vidéo sur PC puis d'un fonds DVD. Un travail qui vaut à la bibliothèque-multimédia d'être saluée par le label d'État « Espace Public Numérique » !

2013 : Création d'un fonds de jeux de société disponible au prêt.

2014 : La mairie lance l'étude d'un projet foncier en centre-village permettant notamment de relocaliser la bibliothèque-multimédia dans des locaux plus adaptés.

2016 : Le projet est acté, la médiathèque s'installera au rez-de-chaussée du bâtiment l'Interface.

2020 : Le 10 octobre, la 1^{ère} pierre est posée.

2023 : Rendez-vous le 14 janvier pour l'ouverture de votre nouvelle médiathèque !



Testez en avant-première !

Le 14 janvier 2023, vous êtes tous conviés à l'ouverture officielle de la nouvelle médiathèque de Viriat. Mais en amont, quelques visiteurs privilégiés pourront tester les nouveaux services. Pour faire partie de l'aventure, plusieurs possibilités :

Suivez la piste des ambassadeurs...

Vous les avez sans doute déjà vus, ils sont vos voisins, vos commerçants, vos élus et agents municipaux, vos équipiers au sein d'associations,... et tous portent aujourd'hui le message d'une nouvelle médiathèque, plus moderne, aux multiples services et accessible par tous.

Au total, 19 ambassadeurs âgés de 3 à 100 ans illustrent les 10 affiches grand format qui fleurissent sur la commune. Serez-vous retrouver les emplacements de ces 10 panneaux ?

Envoyez leur localisation par e-mail à l'adresse mediatheque@viriat.fr avant le 25 novembre, et remportez deux entrées pour une visite VIP de la médiathèque en amont de l'ouverture !

Retrouvez tous les portraits sur le site www.viriat.fr

Grattez un ticket gagnant !

Du 7 au 12 novembre, 6000 tickets dorés seront disponibles dans nos 4 boulangeries viriaties partenaires :

- Sina, rue Prosper Convert
- L'Épi Viriat, rue Prosper Convert
- NÖL, boulevard Edouard Herriot
- Marie Blachère, rue du Plateau

Un certain nombre de ces tickets seront gagnants, et permettront de réserver deux places pour une visite VIP de la nouvelle médiathèque. Willy Wonka n'a qu'à bien se tenir !

Les détenteurs de tickets gagnants devront se faire connaître auprès de l'équipe de la médiathèque avant le 25 novembre, par téléphone au 04 74 25 12 14 ou par e-mail à l'adresse mediatheque@viriat.fr



NUMÉRIAT : plateforme numérique gratuite



Envie de suivre l'actualité, de feuilleter votre revue préférée ? Besoin d'un cours de yoga pour canaliser le stress de la rentrée ? La plateforme numérique gratuite de la médiathèque de Viriat vous propose d'accéder depuis chez vous à de la presse parmi des milliers de titres (actualités, culture, jeunesse, loisirs, sports...), de l'autoformation et de la vidéo à la demande à toute heure du jour ou de la nuit.

Qui peut y accéder ?

Tout adhérent inscrit à l'ancienne bibliothèque-multimédia peut profiter du service. Il suffit de s'identifier sur www.bm-viriat.fr en renseignant son numéro de carte et son mot de passe puis de cliquer sur « Accéder à Numériat » dans le menu de la page d'accueil.

Si vous n'étiez pas inscrit jusqu'à lors à la bibliothèque-multimédia, vous pouvez le faire gratuitement depuis l'onglet « S'inscrire » du portail www.bm-viriat.fr, ou en contactant l'équipe par mail à mediatheque@viriat.fr.

Esplanade des écoles

Depuis 2020 et jusqu'à l'été 2022, le parking jouxtant les écoles publiques était occupé par la zone de chantier du programme l'Interface au cœur du village. L'été a été témoin de sa transformation en esplanade et zone de stationnement réservée.

Plusieurs enjeux sont à l'origine de cette opération. Il s'agit en effet d'une part d'assurer l'accès au bâtiment l'Interface par ses résidents et les véhicules de sécurité, ainsi que de maintenir la possibilité pour les enseignants des écoles publiques et agents d'entretien de stationner.

Circulation piétonne dans le centre

À plus long terme, c'est au travers de la question de circulation douce qu'est pensé le réaménagement de cette zone de passage. L'objectif visé est de pouvoir

la relier au projet de réaménagement du tènement face à l'immeuble l'Illocœur à proximité immédiate et faciliter ainsi la circulation vers les commerces, les nouveaux services du centre-village, et les écoles jusqu'au parc des Carronniers.

Réaménagement paysager

La municipalité a pu profiter de ces travaux de voirie pour réaliser un état des lieux des arbres présents. Sur le secteur, plusieurs ont été diagnostiqués malades et ont donc dû être abattus. Un arbre en apparence sain peut en réalité être malade ou fragile, et donc dangereux et/ou contaminant pour les arbres voisins. Mais bonne nouvelle : chaque arbre prélevé est remplacé (à son emplacement d'origine ou ailleurs sur le territoire de la commune). À l'automne, autant d'arbres tombés seront donc replantés, notamment à l'école des Sources !



Au multi-accueil, du neuf en cuisine

La fermeture estivale a laissé place à un chantier de rénovation de la cuisine et de la buanderie. Coup d'œil sur ces grands travaux au service des petits plats.

Datant de 1995 et conçue pour l'accueil de moins de 20 enfants à l'époque, la cuisine était jusqu'alors uniquement dotée de matériel domestique qui ne correspondait pas à son usage quotidien. Chaque jour, 6 cycles de lave-vaisselle et 7 cycles de machines à laver étaient nécessaires pour les 36 bambins désormais accueillis par la structure.

Ces travaux ont permis l'installation d'une cuisine désormais totalement conforme aux normes HACCP (normes d'hygiène alimentaire concernant le stockage, la préparation et la présentation des aliments) et aux prescriptions de la PMI (Protection Maternelle Infantile) de l'Ain. Grâce à l'investissement dans une

Total de l'opération:
20 179,40 €

Financement de la CAF :
16 143,52 €
Autofinancement municipal :
4 035,88 €

plaque de réchauffe, l'organisation de l'accueil des repas en liaison chaude depuis le restaurant scolaire est facilité et gagne en efficacité, de même que l'entretien de la vaisselle grâce à l'acquisition d'un lave-vaisselle professionnel.

Côté buanderie, un lave-linge et un sèche-linge professionnels sont entrés en fonction. Ces aménagements sont ergonomiques afin de prévenir les troubles musculo-squelettiques des 11 agents travaillant aux côtés des enfants présents chaque jour au multi-accueil.



Plein phare sur la semaine bleue



La dernière édition de la semaine bleue à Viriat, du 3 au 7 octobre, a une nouvelle fois su réunir de nombreux retraités et seniors, mais pas que ! Retour sur le programme des animations de la semaine nationale des personnes âgées.

« La semaine bleue, c'est 365 jours pour agir, et 7 jours pour le dire ». Voilà la devise nationale de cet événement annuel. Une semaine privilégiée pour inviter le grand public à prendre conscience de la place et du rôle de nos aînés dans notre société et créer du lien entre générations.

Comme chaque année, par le biais du comité de pilotage sénior réunissant les structures et associations seniors (la Marpa, le Club des retraités, la Fnaca, la Retraite sportive) la commune de Viriat organise une série d'animations. Le top départ a été donné à la Marpa de Viriat lundi 3 octobre avec l'incontournable marche bleue. Une centaine de personnes ont participé aux deux circuits proposés. S'en sont suivis deux projections cinématographiques au LoKal qui ont affiché complet, des portes ouvertes en partenariat avec SOLIHA (Solidaires pour l'habitat, Auvergne-Rhône-Alpes) puis au Club des retraités, un repas convivial au restaurant, des activités et jeux intergénérationnels avec les enfants du centre de loisirs et la médiathèque... Cette riche semaine s'est clôturée le vendredi 7 octobre par la représentation du spectacle *Vieille moi jamais* de la Dieselle Compagnie.

En bref : carton plein pour cette édition. Rendez-vous en octobre 2023 pour la prochaine, mais d'ici là au quotidien à Viriat, continuons à favoriser les ponts entre générations !



Interface, côté commerces

L'Interface, la nouvelle construction au cœur du village qui accueille 19 logements et bientôt la nouvelle médiathèque municipale, a aussi pour vocation d'héberger deux commerces déjà bien établis au centre-village. D'une part, la pharmacie de Viriat, et à ses côtés l'institut de beauté Apodis.

17 ans après son installation au-dessus de l'annexe mairie, Apodis traverse la rue Prosper Convert pour emménager dans de nouveaux locaux, plus grands et plus accessibles.

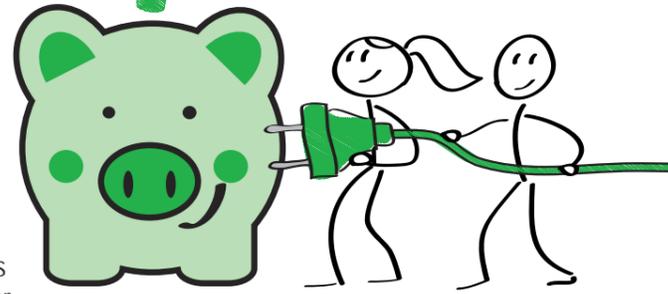
La propriétaire et esthéticienne Blandine Delorme, et son apprentie Lilou, arrivée il y a un an, prévoient le déménagement entre le 22 octobre et le 8 novembre. Une fermeture de deux semaines donc, avant de vous proposer de nouveaux services ! En effet, outre les 3 cabines de soin déjà existantes dans les anciens locaux dédiés respectivement aux soins du corps, aux soins du visage et



à l'épilation, c'est un nouvel espace de bien-être (hammam, sauna et bain à remous) qui vous sera présenté. L'idéal pour vous octroyer une pause détente !

La porte d'à côté, vous l'avez peut-être déjà franchie, est celle de la Pharmacie du centre village qui a déménagé le 4 juillet. Les anciens locaux, eux aussi auparavant du côté pair de la rue, étaient occupés par Lucie Gouly et ses employées depuis la reprise du commerce en 2017. Avec ses 180m2 contre 110 auparavant, et grâce à un nouvel agencement, la surface d'accueil de la clientèle a triplé. Un projet souhaité depuis longtemps et conforme à ce que les patients et l'équipe à leur service espéraient. Il permet la création de deux nouveaux espaces : le premier dédié à la vaccination, et le second à l'orthopédie. Autre nouveauté, les horaires s'élargissent ! Vous êtes dorénavant les bienvenus la semaine entre 8h15 et 12h puis 14h à 19h, et le samedi de 8h30 à 12h15.

Sobriété énergétique, tous concernés !



Depuis plusieurs années, la municipalité travaille à réduire la consommation d'énergie. Une entreprise qui concerne aussi bien les bâtiments communaux que l'éclairage public.

le déploiement du Led se poursuit sans relâche, et l'extinction partielle de secteurs résidentiels est en cours d'expérimentation depuis mars 2022. À compter de 2023, elle sera étendue à toute la commune, sauf sur les axes structurants et le centre-village.

Que ce soit par des travaux d'isolation, le remplacement ou la rénovation des systèmes de chaleur, ou bien l'installation de GTC (Gestion Technique Centralisée permettant d'automatiser et de piloter des équipements à distance afin d'optimiser la consommation), les investissements de la commune sont de plus en plus conséquents ces dernières années en faveur de la sobriété énergétique.

Exemples (non exhaustifs) à l'École de la Prairie dont l'isolation et la toiture ont été rénovées en 2021 pour un montant de 109 360€, ou au Gymnase des Carronniers avec la réfection en 2022 de la chaufferie, l'installation de la GTC et d'un système de production d'eau chaude sanitaire. Coût de cette opération : 187 261€. Du côté de l'éclairage public,

Toutes ces mesures ont porté leurs fruits puisque la commune parvient à maîtriser son budget gaz et électricité malgré les hausses des tarifs ces derniers années. Néanmoins, il devient nécessaire de poursuivre activement en faveur de la sobriété énergétique, tant pour veiller à réduire la facture, qu'à économiser notre précieuse énergie.

Modérer les consommations

Puisqu'une pénurie serait dommageable pour l'activité économique et les équipements prioritaires comme les hôpitaux, les efforts sont à fournir collectivement. Pour cela, les orientations de la commission *Transition écologique*

et *fleurissement* vont en direction d'un abaissement des températures sur l'ensemble des sites, sauf pour les équipements dédiés à la petite enfance. Les bâtiments administratifs et scolaires, ainsi que les vestiaires sportifs seront désormais chauffés à 19°. Le thermostat des douches sera également régulé sans toutefois porter atteinte au confort des utilisateurs et aux normes sanitaires, et la température des salles d'activités sera de 16° au gymnase des Carronniers, et de 18° au gymnase des Crêts. Côté locaux festifs, la température se verra elle aussi plafonnée à 19°, et abaissée de 5 à 6° en période de non occupation. Ensemble, adoptons une consommation plus écologique et économique des ressources en énergie !



Ligne Montrevel-en-Bresse <-> Bourg-en-Bresse

Montrevel-en-Bresse
Grande rue - Place de la Grenette

Attignat
Grande rue - Mairie

Viriat
Hôpital Fleury - La Neuve

Bourg-en-Bresse
Champ de Foire nord

Ligne Ceyzériat <-> Bourg-en-Bresse

Ceyzériat
Av. du Revermont

Saint-Just
Route de Ceyzériat (arrêt ligne 3)

Croix-Blanche
Av. Amédée Mercier (arrêt ligne 3)

Bourg-en-Bresse
Champ de Foire est

Covoiturage spontané

Cet automne, Grand Bourg Agglomération agrandit son offre de covoiturage avec l'ouverture d'un nouveau service gratuit et sans réservation : les lignes Rubis'Covoit.

Ce sont 2 lignes de covoiturage qui vont faciliter votre quotidien, au départ et en direction de Bourg-en-Bresse. Elles fonctionnent sur le modèle d'un service de transport en commun classique, avec un itinéraire et des arrêts.

Pour en bénéficier, les covoitureurs en demande se rendent aux points desservis et affichent leur destination sur le panneau numérique à leur disposition. Les automobilistes volontaires parmi les 13 800 usagers de l'axe Montrevel/Bourg-en-Bresse passant par Viriat peuvent alors s'arrêter prendre leur passager... Alors osez le covoiturage au quotidien pour limiter les coûts de vos trajets avec convivialité ! Le service est gratuit, sans réservation ni abonnement, et fonctionne sur les deux lignes (Montrevel/ Bourg-en-Bresse et Ceyzériat / Bourg-en-Bresse) dans les deux sens de circulation.

+ d'infos sur Rubis'Covoit Ligne : www.rubis.grandbourg.fr

Un lieu dédié au recueillement

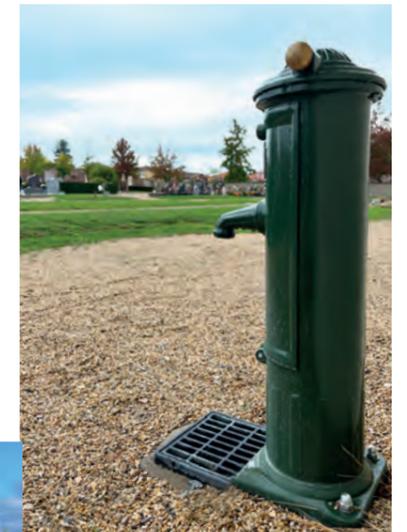
Les communes ont pour mission de s'occuper de tout ce qui touche au quotidien des habitants, tout au long de leur vie, et au-delà. La gestion et l'aménagement des cimetières font donc partie des compétences de la municipalité.

Nouveau columbarium

L'espace cinéraire destiné à l'accueil des cendres dont est doté le cimetière de Viriat depuis 1989 comprend un espace de dispersion des cendres avec un jardin et un puits du souvenir, mais aussi deux équipements permettant d'inhumér les urnes suite à l'acquisition d'une concession : un espace composé d'une part de cavurnes et d'autre part de columbariums, constructions hors-sol.

Cette année pour répondre aux sollicitations des familles, un nouveau columbarium a été installé avec 12 emplacements supplémentaires. Le choix de l'équipement par la commission cimetière pour cette extension a demandé une attention particulière, afin de respecter les caractéristiques esthétiques de l'existant.

+ d'infos : population@viriat.fr



Alimentation en eau

Toute l'année sans interruption, deux bornes incongelables sont à votre disposition au cimetière. Les alimentations en eau classiques sont quant à elles coupées pendant la période de gel en attendant le printemps prochain.

Entretien et fleurissement

Tondre la pelouse, ramasser les feuilles, entretenir les allées, arracher les mauvaises herbes, vider les poubelles, entretenir le Jardin du souvenir... Les tâches sont nombreuses et l'activité s'intensifie quelques jours avant le 1^{er} novembre. En effet, l'autre manœuvre essentielle en cette période de recueillement est le fleurissement.

Fleurissement de Toussaint

Comme chaque année les services municipaux et le comité de fleurissement parent la commune d'arrangements floraux. Les premiers débarrassent les anciennes plantations et préparent la terre, pour que les seconds puissent redonner couleurs et vie aux jardinières. Cette année, une quarantaine de chrysanthèmes seront plantés autour des calvaires place de l'Église ainsi que dans les bacs à l'entrée du parking et y resteront jusqu'aux gels. Les autres points de floraisons se verront habillés par des plants plus pérennes jusqu'au printemps.

Entretien au fil de l'année

L'entretien de ce lieu propice au souvenir nécessite des sommes supplémentaires au budget alloué. Il faut en effet faire face d'une part, à l'interdiction d'usage de produits phytosanitaires, et d'autre part à l'investissement décroissant des familles. Pour notre cimetière, chacun est donc invité à faire preuve d'initiative citoyenne en nettoyant si possible les abords des tombes.



Photo mai 2022

AGENDA

Retrouvez l'agenda des manifestations sur viriat.fr

Octobre

dimanche 16
P'tit dej contre les cancers
Salle des Fêtes.



jeudi 20
Poêle au pot
Salle André Chanel. *Club des retraités.*

samedi 22
Bal
Salle des fêtes. *Classe 2003.*

lundi 31
Bal Halloween
Salle des Fêtes. *B.C.V*

Novembre

samedi 5
Concert
Eglise. *Les amis de L'Orgue*

vendredi 11
Commémoration Armistice 14-18
Salle des Fêtes. *FNACA*

vendredi 18
Don du sang
Salle des Fêtes. *Donneurs de Sang*

vendredi 18 et Samedi 19
Vente de boudins
Village. *Supporters R.C.V*

samedi 19
Belote / choucroute
Salle des Fêtes. *Sou des Ecoles*

dimanche 20
Fête de la Sainte Cécile
Salle des Fêtes. *Harmonie*

samedi 26
Vente de gibier à emporter
Espace Nature. *Chasseurs de Viriat*

samedi 26 et dimanche 27
Gala
Gymnase des Crêts. *G.C.V*

Décembre

samedi 3
Sainte Barbe
Salle des Fêtes. *Amicale des Sapeurs-Pompiers*

dimanche 4
Marché de Noël
Salle des Fêtes. *La Jeune Gaule*

mardi 6
Illuminations
Ecole St Joseph. *APEL St Joseph*

samedi 10
Challenge Versaud
Astroboules de St-Denis-lès-Bourg.
Amicale Bouliste

dimanche 11
Repas du CCAS
Salle des fêtes

jeudi 15
Fête de Noël
Salle André Chanel. *Club des Retraités*

samedi 17
Fête de Noël
Salle des Fêtes. *APEL St Joseph*

dimanche 18
Concert de Noël
Eglise. *Chorale l'Adolphe*

mercredi 28
Tournoi en salle
Gymnase des Carronniers. *C.S.V*

Janvier

samedi 7
Concours de belotte
Salle des Fêtes. *OGEC Saint Joseph.*

vendredi 13
Galette des rois
Salle des Baisses. *R.S.V*

vendredi 13
Vœux du Maire
Salle des Fêtes

samedi 14
Ouverture de la Médiathèque
Médiathèque

dimanche 15
Vente de plat à emporter
Parking du Troll. *Société de Chasse des Greffets*

samedi 21
Tombola et vente à emporter
Salle André Chanel. *C.S.V*

samedi 28
Concours de belotte
Salle des Fêtes. *FNACA*

Février

dimanche 5
Vente de boudins
Espace nature. *Chasseurs de Viriat*

dimanche 12
Banquet des chasseurs
Salle des Fêtes. *Chasseurs de Viriat*

vendredi 17
Don du sang
Salle André Chanel. *Donneurs de sang*

samedi 18
Concours de belote / Bal
Salle des Fêtes. *C.S.V Chasseurs de Viriat*

L'agenda peut être soumis à des modifications. Les informations sur le site viriat.fr seront tenues à jour sous réserve de transmission par les organisateurs.

- Votre mairie -

Recensement

Organisé par l'Insee, les communes de moins de 10 000 habitants réalisent un recensement de leur population tous les cinq ans. Dès janvier 2023, un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni d'une carte tricolore.



Comment ça marche ?

- Par internet : votre agent recenseur vous remettra une notice sur laquelle figurent vos codes personnels pour vous connecter au site le-recensement-et-moi.fr.
- Via les documents papier : votre agent recenseur fournit autant de bulletins qu'il y a d'habitants dans votre logement.

À quoi ça sert ?

Connaître la population officielle, permettre le calcul de la participation de l'État au budget des communes, orienter les politiques publiques en fonction des besoins (logements, écoles, hôpitaux). Le recensement permet de comprendre les évolutions démographiques et de projeter les territoires dans l'avenir. Un acte simple et un geste civique utile à tous !

À votre service !

Par effet de mutations et départs en retraite, l'été et la rentrée ont vu arriver de nouveaux agents communaux :

Lorenzo Belahady (*service civique, médiathèque*), Marie-Christine Bernisson (*animation périscolaire*), Stéphane Brevet (*bâtiments*), Laëtita Boz (*multi-accueil*), Léa Château (*bâtiments et pause méridienne*), Françoise Gondocs (*voirie espaces verts*), Julie Lhermitte (*remplacement, médiathèque*), Brandon Marie-Decoud (*voirie espaces verts*), Céline Muzy (*bâtiments et pause méridienne*), Laurence Perdrix (*ressources humaines et finances*), Sandra Rouge, (*restauration scolaire et entretien des bâtiments scolaires et administratifs*), Elisa Sarron (*restauration scolaire*), Juliette Vuillod (*contrat PEC en lien avec la Mission Locale, animation périscolaire*).

Portrait d'agent de direction :

Arrivée au 1^{er} juillet, Laëtita Boz reprend la direction du multi-accueil suite au départ en retraite de Florence Berger. Cette aindinoise maman de deux enfants, opère un retour aux sources après 7 ans passés en direction de crèche en Saône-et-Loire et 10 ans dans le milieu hospitalier en région parisienne et à l'hôpital Fleyriat. Elle coordonne aujourd'hui 11 agents (auxiliaires de puériculture, aides auxiliaires et agents d'hygiène) pour le bien-être quotidien des tout-petits du multi-accueil.

